

Fichier : ULC S600A ;S600B
Sujet ULC : C58, C142
ULC G 5.2

Le 25 juin 2012

BULLETIN SUR LES NORMES 2012-11

RETRAIT DES SUPPLÉMENTS TECHNIQUES RELATIFS AUX RÉSERVOIRS HORS SOL ET SOUTERRAINS REMIS À NEUF CONFORMÉMENT AUX NORMES ULC-S601 (A)-2001, ULC-S603 (A)-2001, ULC-S615 (A)-2001 ET ULC-S630 (A)-2001

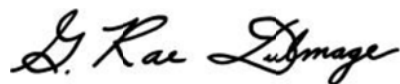
Destinataires :

Membres du Conseil consultatif des Laboratoires des assureurs du Canada Inc.
Conseil canadien des ministres de l'environnement
Commission canadienne des codes du bâtiment et de prévention des incendies
Membres du comité de Normes ULC S600A, S600B
Autres parties intéressées

Normes ULC effectue le retrait des suppléments techniques ULC-S601 (A)-2001, ULC-S603 (A)-2001, ULC-S615 (A)-2001 et ULC-S630 (A)-2001. Ces suppléments ont été approuvés par leurs comités respectifs lors de leur préparation et de leur publication. Ils seront retirés à compter du 23 Août 2012.

Normes ULC continuera de soutenir le système d'élaboration des normes par consensus. Toute personne qui souhaiterait soumettre un projet d'élaboration de normes dans ce domaine peut obtenir et soumettre une proposition visant un nouveau projet au Directeur, Service des normes, Normes ULC.

Salutations distinguées.
NORMES ULC



G. Rae Dulmage
Directeur, Service des normes, Bureau des relations gouvernementales et de réglementation
Tél.: 613 368-4429
Adresse électronique : rae.dulmage@ul.com